



AVIS PUBLIC 2024-022

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **8 avril 2024 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2024-005 visant le 232, rue Larochelle, Val-des-Sources.

Nature et effets : Autoriser l'implantation de bâtiment complémentaire en cour avant, ce qui est actuellement défendu tel que spécifié à la grille des spécifications de la zone 129-R, issue du règlement de zonage #2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 5 avril 2024 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 18^e jour de mars 2024.

Georges-André Gagné, greffier suppléant